



Déjeuner du cercle des réseaux européens

Taneli Lahti, Chef de cabinet du Vice-Président Dombrovskis (Euro et social)

Judi 11 juin, le Cercle des Réseaux Européens a eu le plaisir de rencontrer Monsieur Taneli Lahti, chef de cabinet de Valdis Dombrovskis, vice-président de la Commission européenne chargé de l'Euro et du Dialogue social. Les discussions du déjeuner ont porté sur les dossiers économiques, fiscaux et sociaux.

I – La reprise : réformes et rôle de la Commission

II – Vers une fiscalité européenne ?

III – Les politiques sociales

I – La reprise : réformes et rôle de la Commission

M. Lahti a commencé son intervention en rappelant la situation actuelle de fin de crise qui s'amorce depuis 2012. L'époque où l'on ne savait pas si l'Eurozone existerait encore le lendemain est révolue, a-t-il expliqué. Mais la crise a été une force motrice pour ma mise en œuvre de politiques économiques, notamment en faveur d'une gouvernance économique coordonnée.

Les réformes les plus importantes dans la lutte contre la crise économique ont bien sûr été celles des Etats membres. Selon lui, le cas de l'Espagne est emblématique. Il a en effet félicité les réformes engagées par ce pays durant les deux dernières années, et a affirmé que les effets des réformes s'étaient faits sentir plus tôt que ce qui était espéré. Le coût politique des réformes est moindre que ce qui aurait pu être craint ... même s'il ne doit pas être négligé ont souligné les participants. Les dernières élections européennes en France le montrent bien.

Il a aussi rappelé l'importance pour l'euro-zone d'une poursuite des réformes. D'autant que pour la première fois en 2015 il y a des perspectives de croissance. Et cette croissance est possible grâce aux réformes entreprises. Il faut à présent poursuivre la consolidation et fiscal et ne pas abandonner les réformes structurelles.

Au niveau de la Commission européenne, le mécanisme d'action face à la crise européenne est le Semestre européen. Ce mécanisme a pour objectif de contribuer à la coordination des politiques nationales en intégrant la variété des politiques dans un seul et unique processus. Le Semestre européen a ainsi une fonction de guide concernant les réformes à conduire par les Etats membres, at-il ajouté.

Trois pays sont actuellement à la traîne, la France, la Grèce et l'Italie. Et ce retard a un impact potentiel sur toute la zone euro et pourrait peser sur l'économie de l'UE.

Interrogé sur l'efficacité des recommandations en raison de leur caractère non contraignant, M. Lahti a souligné que le « soft power » fonctionne plus que ce que l'on croit. Par exemple, il y a deux ans, la Commission a adressé des recommandations à la France sur son système de retraites. La réaction publique d'opposition de François Hollande à cette recommandation avait été immédiate, mais elle montrait également l'importance qu'il y accordait. D'ailleurs, cette recommandation a finalement donné lieu à une réforme des retraites.

Par ailleurs, la Commission a la capacité d'émettre des sanctions envers les Etats membres. Cependant, l'objectif du mécanisme de sanctions n'est pas d'appliquer les sanctions mais de permettre des discussions

et une coopération. Ainsi, la Commission ne veut pas être en confrontation avec le gouvernement français, car ce serait dommageable pour la poursuite des réformes.

M. Lahti a également précisé que la période actuelle était idéale pour entreprendre des réformes et constituait une fenêtre d'opportunités qui allait disparaître à l'avenir.

L'actuelle baisse des déficits publics à l'œuvre dans de nombreux pays montre bien que l'on est dans une période unique pour opérer des réformes structurelles.

A propos de la Grèce, M. Lahti a expliqué que l'échec du programme de soutien financier était propre à ce pays. L'Espagne ou le Portugal sont des pays qui ont quant à eux tiré parti de la mise en œuvre et de l'utilisation du programme de soutien financier. Il a également précisé que la Grèce n'a en fait jamais mis en œuvre ce programme. Il a aussi mentionné l'instabilité actuelle de la Grèce suite aux élections récentes, instabilité dont le peuple grecque paye le prix. Un éventuel défaut de la Grèce ne se propagerait pas immédiatement aux autres pays de la zone euro, mais les conséquences seraient en revanche néfastes pour le pays. Le soutien à la Grèce doit être maintenu, mais il doit cependant être acceptable pour la Grèce, mais aussi pour les autres Etats membres.

A propos des négociations actuelles avec la Grèce, M. Lahti ne comprend pas les calculs de M. Tsipras qui a refusé la dernière proposition d'accord pourtant équilibrée. Cependant, un accord sera trouvé dans une semaine ou deux selon lui. Il lui semble par ailleurs effrayant que les Etats puissent aujourd'hui s'imaginer un futur à l'extérieur de l'UE.

Le débat a permis de souligner que malgré la tendance générale de reprise, il est nécessaire de dissocier les secteurs d'activité. Notamment pour les industries de réseaux, le ralentissement de la commande publique est un facteur de préoccupation.

Répondre aux critiques, souvent peu fondées relatives au Semestre européen, les participants et M. Lahti ont convenu qu'il fallait mieux communiquer et faire de la pédagogie sur l'Europe auprès des citoyens. C'est l'une des missions du Vice-Président M. Dombrovskis.

Mais la responsabilité des gouvernements nationaux ne devait pas passer au second plan face à une accusation prééminente de la Commission.

Concernant les précisions pour l'avenir, la croissance devrait dépasser les 1%.

M. Lahti a par ailleurs tempéré les performances de l'Allemagne. Celles-ci divergent en effet géographiquement. Les disparités régionales sont également présentes en France. Il faudrait donc selon lui faire participer davantage les régions défavorisées à la croissance. Par ailleurs, la situation de l'Allemagne est problématique du point de vue de l'investissement. L'économie allemande croit certes, mais de manière limitée et n'investit pas assez.

II – Vers une fiscalité européenne ?

D'après M. Lahti, l'UE aurait besoin d'un instrument fiscal européen et d'un budget européen autonome, non dépendant des Etats membres.

Le paquet fiscal devant être voté la semaine prochaine a pour objectif de garantir un « level playing field » entre les acteurs et de rendre le système fiscal plus transparent.

Mais ce paquet portera sur l'assiette fiscale et non le taux d'imposition.

Le budget européen n'est pas une utopie précise M. Lahti, mais il ne sera pas à l'ordre du jour durant cette Commission.

Le principe de taxation devrait par ailleurs se situer là où la valeur est créée. C'est un vrai engagement de la Commission.

III – Les politiques sociales

La nouvelle Commission européenne veut impliquer davantage les partenaires sociaux, notamment dans le Semestre européen.

M. Lahti a précisé que l'inclusion des partenaires sociaux dépendait de leur présence qui est fortement variable selon les pays. Alors qu'ils sont quasiment inexistantes en Lettonie, il existe plus de quarante syndicats du secteur public en Slovénie.

La Commission apprécie les réunions multilatérales avec les partenaires sociaux dans une approche constructive.

Concernant le volet social, Taneli Lahti attend de voir les propositions de la commissaire Marianne Thyssen. La question des différences de normes sociales (salaires, retraites) dans les pays de l'élargissement a été soulevée. M. Lahti précise qu'il y a déjà une amélioration dans ces pays (notamment en Pologne) et qu'il serait difficile d'accélérer cette amélioration avec des politiques.

Quant à un salaire minimum, les effets seraient plus négatifs que positifs, en raison de la grande diversité des situations dans l'UE.

En conclusion, il a souligné une fois encore le momentum économique dans lequel se trouve l'Union européenne. Il faut à présent mettre en place ce qui doit l'être en lien avec les questions fiscales, pour permettre le retour de la croissance en Europe.